

Fédération Française d'Équitation

Saison Sportive 2026



Mountain Trail



Crédit Sarah'M Photographies - FRANCE

Direction Technique Nationale

Sommaire

Préambule	3
Coordonnées	4
Projet sportif 2026	5
Les Groupes Cibles de l'action Fédérale	7
Renseignements.....	8
 Certificat sanitaire	
 Vaccinations	
 FITE	
 Equipement Equipe de France	
Accompagnement fédéral vers la performance	9
Seniors et Jeunes Cavaliers	10
Modalités de sélections	11
Liste des cavaliers du Groupe France 2026.....	Erreur ! Signet non défini.

Préambule

La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des sportifs de Haut Niveau.

La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Equitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.

Ses actions se traduisent par de l'encadrement, des sélections, ainsi que par des aides financières attribuées aux sportifs en fonction de critères techniques.

Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la Charte du Sport de Haut Niveau annexée.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, du chapitre VIII des Dispositions Générales des Compétitions

Coordonnées

Fédération Française d'Equitation

Service FFE Compétition
Parc Equestre Fédéral
La Colonie
41600 LAMOTTE BEUVRON

Directrice Technique Nationale

Sophie DUBOURG

Conseiller Technique National

Céline BULET

Référent Technique

Edouard LEPOUTÈRE

FFE Compétition - Secrétariat

Lina GOUBEAU

☎ Tél. : **02.54.94.46.55**

✉ E-Mail: lina.goubeau@ffe.com

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h

Projet sportif 2026

Objectifs

La saison 2026 marquera une étape fondatrice pour le développement du Mountain Trail au niveau national. Cette première année de structuration de l'équipe de France devra avant tout permettre de poser les bases solides d'un projet sportif durable, en cohérence avec les exigences et les standards de la discipline à l'international.

L'objectif principal sera de découvrir et comprendre le haut niveau international en Mountain Trail, tant sur le plan technique que stratégique. Il s'agira d'emmener pour la première fois une équipe de France sur des échéances internationales, avec une approche centrée sur l'apprentissage, l'observation et l'adaptation aux formats de compétition existants.

Au-delà de la performance immédiate, la priorité sera donnée à la qualité du travail réalisé, à la progression individuelle des couples cavalier/cheval et à la construction d'une identité d'équipe forte. La cohésion, l'engagement collectif et le partage d'expérience devront constituer des axes majeurs de cette première campagne, afin de créer une dynamique positive et durable.

Chaque cavalier sélectionné devra s'inscrire dans une démarche de progression, en visant la justesse technique, la précision et la fluidité, tout en intégrant les spécificités du jugement international. L'objectif sera de réduire progressivement l'écart avec les meilleures nations, en capitalisant sur chaque sortie pour affiner la préparation et les choix stratégiques.

Cette saison devra également permettre d'identifier les forces et les axes d'amélioration du collectif, afin de structurer plus efficacement les futures échéances. Les résultats sportifs, bien que secondaires cette année, devront néanmoins refléter la qualité du travail engagé et la capacité de l'équipe à s'adapter à un environnement compétitif nouveau.

En parallèle, cette première année aura pour vocation de poser les bases d'un projet à long terme, avec une vision claire des objectifs à atteindre dans les saisons à venir, notamment en matière de performance, de structuration de la filière et de développement du vivier de cavaliers.

En somme, la saison 2026 devra être abordée comme une année de construction, alliant exigence technique, esprit d'équipe et ouverture à l'international, dans le but d'inscrire durablement la France dans le paysage du Mountain Trail de haut niveau.

Critères et modalités de sélection FFE

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes.

- L'adhésion aux programmes de stages et de compétition définis en concertation avec la FFE.
- Les résultats sportifs et leur évolution au cours de la saison, appréciés au regard du niveau de compétition et de concurrence dans lesquels ils ont été réalisés.
- L'état de forme et de santé du couple avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure.
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France.
- En cours de saison et au vu de résultats significatifs, d'autres couples peuvent être intégré dans le collectif par le référent technique.

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE.

Les sélections pour l'échéance de l'année sont annoncées lors d'un échange oral, aux cavaliers non sélectionnés de la liste nominative puis aux cavaliers sélectionnés et enfin aux médias et au grand public, au plus tard le jour de la date de la clôture des engagements.

Toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêt lors de la sélection d'un couple, doit être communiquée à la Fédération et à la Direction Technique Nationale, afin que des mesures spécifiques soient prises pour garantir l'intégrité du processus de sélection.

Nous souhaitons que cette démarche vous aide pour optimiser vos performances et continuer à progresser en 2026.

Excellente saison à tous !

Les Groupes Cibles de l'action Fédérale

Des cavaliers peuvent être sélectionnés pour intégrer les groupes cibles de l'action fédérale.

Le **GROUPE France** rassemble des couples en fonction de leurs performances sportives 2025 - 2026, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE.

Critères de condition d'entrée

Couples ayant des performances significatives en :

- Championnat de France
- Concours en région en niveau club élite et amateur élite

Une performance significative est :

- Avoir réalisé un premier tiers à minima deux fois dans la saison, le nombre de partant dans l'épreuve pourras être pris en considération ;

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique au Groupe France. La Direction Technique Nationale peut intégrer les sportifs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Critères de condition de sortie

- Les groupes d'âges sont définis par des critères d'âge, et des années de naissance. Une fois la limite d'âge atteinte, le cavalier ne peut pas rester dans le groupe.
- La sélection est faite principalement sur un couple. Le facteur cheval est un critère déterminant.
- Le non-respect des différents engagements et notamment la charte du Sport de Haut Niveau.
- Pas de sorties en compétition au cours d'une saison.
- Pas de résultats significatifs et notamment lors de championnats.

Renseignements

Certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)** afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DDPP.

Les demandes de certificats sanitaires pour le transport de chevaux dans l'Union Européenne doivent être effectuées via le nouvel outil TRACES-NT.

Pour cela, vous devez créer un compte opérateur à partir de la page suivante :

<https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login>

Ce compte doit être validé par votre DD(ETS)PP, veuillez à bien anticiper cette démarche.

Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DD(ETS)PP.

Vaccinations

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la réglementation FITE : www.fite-net.org

[FITE > SPORT > Equitation de Travail > Règlement Equitation de Travail 2023](#)

FITE

Secrétariat administratif

Parc Equestre Fédéral
41600 LAMOTTE BEUVRON

☎ Tél : +33 02 54 94 46 81

✉ E-Mail : info@fite-net.org

Equipe de France

Une dotation est attribuée aux sportifs sélectionnés en Équipe de France. Ces équipements doivent être portés conformément à la Charte du Sport de Haut Niveau.

Cette dotation est valable pour une durée de quatre ans. Les tenues ne font pas l'objet d'un renouvellement complet chaque année : seuls certains éléments peuvent être remplacés tous les deux ans. Ainsi, lors de chaque sélection, l'athlète doit prévoir l'équipement dont il dispose déjà et conserver sa dotation en vue de prochaines sélections.

À titre informatif, et pour l'entourage des athlètes qui le souhaitent, la collection France est disponible sur le site d'Harcour : <https://harcour.fr/fr/66-collection-france>.

Accompagnement fédéral vers la performance

Les différentes aides présentées dans cette saison sportive matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés et sont mises en cohérence avec les objectifs de l'année. Nous souhaitons que cette démarche vous aide pour optimiser vos performances et pour continuer à progresser en 2026.

La dynamique collective, « l'esprit bleu »

La charte du Sport de Haut Niveau, l'équipement équipe de France, les stages.

Encadrement technique

La Fédération Française d'Equitation met à disposition un staff technique d'encadrement compétent qui observe les sportifs en stage, en compétition et effectue les sélections.

Le soutien logistique et financier

Aides fédérales aux sportifs.

Les aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Equitation, à la performance en soutien logistique au déplacement des athlètes.

Ces aides fédérales sont versées aux **cavaliers sélectionnés** dans les concours et **convoqués** aux stages *catégorisés* du présent document.

Procédure :

Une note de frais forfaitaire préétablie sur la base du barème fédéral parviendra au cavalier et devra être retournée signée dans un délai maximum de 2 mois à l'issue du stage ou de la compétition.

Toute sélection ne donne pas obligatoirement droit au versement d'aides. Celles-ci restent soumises à validation de la Direction Technique Nationale.

Seniors et Jeunes Cavaliers

Concours International <i>Maraye en Othe</i> <i>03 mai 2026</i>	Présence conseillée <i>Aucune prise en charge</i>
Concours <i>Sainte Anne sur Brivet</i> <i>10 mai 2026</i>	Présence conseillée <i>Aucune prise en charge</i>
Stage de regroupement Préparation Championnat d'Europe <i>29 juin au 1^{er} juillet</i> <i>Sainte Croix Sur Orne</i>	Présence obligatoire <i>Prise en charge des installations et des intervenants</i>
Championnat d'Europe De Mountain Trail <i>Acero Rosso Ranch</i> <i>29 juillet au 1^{er} aout</i>	Prise en charge par la FFE pour chacun des cavaliers sélectionnés : - l'engagement, - le boxe (première litière, s'il n'est pas compris dans l'engagement), - Indemnité forfaitaire 300€ par cavalier pour les frais de déplacement. Présence d'un chef d'Equipe FFE et du Référent Technique

Modalités de sélections

Stage de regroupement Préparation Championnat d'Europe <i>29 juin au 1^{er} juillet</i> <i>Sainte Croix Sur Orne</i>	Séniors	Performance significative
	Jeunes Cavaliers	Présence obligatoire En cas d'absence justifiée, les performances annuelles seront prises en compte.

Présence du Référent Technique
<i>Maraye en Othe</i> <i>03 mai 2026</i>
<i>Sainte Anne sur Brivet</i> <i>10 mai 2026</i>